



Moby : 1^{er} programme d'écomobilité scolaire national pour favoriser les modes de déplacements actifs et participer à la lutte contre le réchauffement climatique

Elèves, parents, enseignants, directions et personnels des écoles élémentaires, collèges et lycées tous concernés !

Moby, le programme créé par Eco CO₂, encourage le recours aux modes de déplacements actifs

Lancé en 2019 et initialement dédié aux écoles élémentaires, Moby s'étend dès cette rentrée aux collèges et lycées. Cette extension s'inscrit dans les nouveaux programmes de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) labellisés par le ministère de la Transition écologique et soutenus par l'ADEME.

L'objectif sur les 4 prochaines années scolaires est d'accompagner près de 1 000 établissements scolaires soit plus de 220 000 élèves au total.

Moby, un programme à suivre ...

pour rendre moins polluants, plus fluides et plus vertueux les déplacements domicile - établissement scolaire et les déplacements internes à la vie scolaire

L'objectif de Moby est de favoriser les modes de déplacements plus sûrs, plus solidaires et moins polluants que la voiture pour les trajets scolaires. A l'initiative de la collectivité locale, la mise en place du programme Moby implique tous les acteurs: élèves, parents, enseignants, personnels de l'école et riverains.

Trajets scolaires : une mobilité à transformer

Parce qu'ils sont prévisibles, répétitifs et concernent des distances souvent courtes, ces déplacements sont particulièrement adaptés à une démarche d'écomobilité.

Aujourd'hui en France, le recours à la voiture individuelle pour les trajets domicile - établissement scolaire concerne :

- **70% des élèves du premier degré (maternelle et élémentaire) - source ADEME¹**
- **jusqu'à 24% des élèves de collèges et lycées - selon les résultats d'études PDES.**

Pour rappel : le secteur du transport est en France le plus gros contributeur (30%) des émissions de gaz à effet de serre (GES), et en particulier des émissions de CO₂ (38%). Les voitures particulières sont responsables d'environ 56 % de ces émissions². En ville, pendant le premier kilomètre, une voiture augmente ses émissions de polluants par une surconsommation de 45 % de carburant³.

¹ « Plan de Déplacements Etablissement Scolaire - Se déplacer autrement, on est tous gagnants ! » – ADEME – Novembre 2013 : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/90895_7857-plaquette-pdes.pdf

² « Chiffres clés du transports – édition 2019 », Commissariat général au développement durable : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-04/datalab-52-chiffres-cles-du-transport-avril2019.pdf>

³ « Plan de déplacements établissement scolaire », ADEME : https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/90895_7857-plaquette-pdes.pdf

Moby, comment ça marche ?

MOBY est un Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire (PDES).

Un PDES permet, à partir d'un diagnostic local, de proposer et de mettre en œuvre des actions favorables au développement de la marche, du vélo, des transports en commun ou du co-voiturage. Il incite les élèves, mais aussi le personnel, à se déplacer autrement.

Pour soutenir les collectivités locales dans leur démarche, **Eco CO2 travaille avec des associations locales, impliquées dans leur territoire et dans le développement durable, qu'elle forme à sa méthodologie et à ses outils pédagogiques.**

Un chargé de mission accompagne les collectivités et les établissements volontaires et sensibilise les élèves à l'écomobilité.

Un programme en 4 étapes

- 1 - Le lancement du plan de mobilité** : faire connaître la démarche sur le territoire et dans l'établissement scolaire, constituer avec les personnes volontaires un comité local pour porter le plan de mobilité.
- 2 - Le diagnostic** : réaliser une enquête sur les déplacements de l'école et relever les indicateurs de suivi tels que les émissions de CO₂...
- 3 - Le plan d'actions** : sélectionner les actions d'écomobilité adaptées à l'établissement et à son environnement, suivre les indicateurs et réaliser un bilan
- 4 - Les actions de sensibilisation** : sensibiliser les élèves grâce à des outils pédagogiques adaptés aux différentes classes d'âge.

« L'écomobilité est particulièrement adaptée aux jeunes élèves, très sensibles à l'environnement. Elle convient aussi parfaitement au degré d'autonomie des élèves du secondaire, décideurs et acteurs de leur mobilité. Il était important pour Eco CO2 de proposer Moby à l'ensemble des publics directement concernés par les transports de la vie scolaire, d'impliquer les établissements, les collectivités et les pouvoirs publics pour son déploiement » déclare Bertrand DUMAS, chef de projet Moby chez Eco CO2.

Trois premières écoles se lancent dans la démarche Moby

- A l'école Trompe-Souris de Saint-Georges-du-Bois (72), avec le soutien de la communauté urbaine Le Mans Métropole, et en lien avec l'association locale Cyclamaine,
- A l'école François Mitterrand de Bailleul-sur-Thérain (60) avec le soutien de la communauté d'agglomérations du Beauvaisis, animée par l'association Beauvélo.
- A l'école primaire du Boulou (66) avec le soutien de la communauté de communes du Vallespir, animée par Eco CO2.

Plus d'informations sur : <https://www.moby-ecomobilite.fr/>

A propos de Moby : Moby est le 1^{er} programme d'écomobilité scolaire national financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Il vise à favoriser l'utilisation des modes de déplacement actifs pour les déplacements liés à la vie scolaire des élèves et du personnel des écoles élémentaires, collèges et lycées. Eco CO2 travaille avec des associations locales impliquées dans leur territoire pour accompagner les collectivités territoriales et les établissements scolaires. Co-signataires de la convention, les sociétés EDF, ÉS Énergies Strasbourg et Save financent une grande partie du programme Moby.

À propos d'Eco CO2 : Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'Économie Sociale et Solidaire. Créée en 2009, sa mission est de sensibiliser et d'accompagner les citoyens et les organisations sur la réduction durable de leur impact environnemental. Eco CO2 déploie des programmes de sensibilisation sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des outils de mesure et réalise des études comportementales. Elle agit en tant que maître d'ouvrage ou accompagne des maîtres d'ouvrage dans le déploiement de programmes d'envergure. Un de ses domaines d'expertise est la gestion de programmes générateurs de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) dont elle est le leader national. <http://www.ecoco2.com>

Contacts presse : Agence VLC

Valérie Leseigneur – valerie@agencevlc.com - Tél : + 33 (0)6 68 80 37 35

Estelle Hardy – estelle@agencevlc.com - Tél. + 33(0)6 19 34 70 46